

LICENCE 3 en apprentissage à Paris

ADMINISTRATION PUBLIQUE



La licence Administration publique délivrée par l'université de Poitiers a pour objectif de préparer les étudiants aux concours de la fonction publique d'État, territoriale, hospitalière et aux emplois dans des organismes publics et parapublics. Pluridisciplinaire, elle combine des enseignements de droit, de finance, de politique publique et de méthodologie de concours. Elle nécessite de s'intéresser aux questions politiques, économiques et sociales. Le titulaire de la licence va développer des compétences et aptitudes à l'expression orale et écrite, à l'analyse et à la synthèse d'un texte ainsi qu'au raisonnement conceptuel.

Conditions d'accès à la formation : vous êtes titulaire d'un diplôme Bac + 2 ou d'une L2 validée (DUT GEA, DUT GACO, DUT Carrières juridiques, L2 économie et droit, L2 AP, BTS Support à l'action managériale, BTS Gestion de la PME). Vous avez pour projet de jouer un rôle dans le développement de l'action publique et des territoires.



DÉBUT DES COURS :
SEPTEMBRE 2021

Programme de la formation

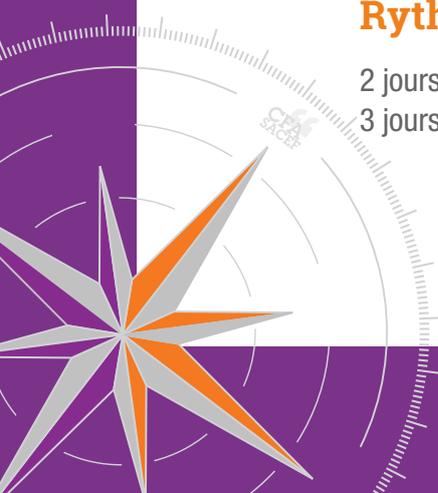
- Politiques publiques
- Finance de l'État et finance locale
- Institution et droit administratif général
- Droit de la fonction publique
- Relations internationales et institutions européennes
- Action publique dans le cadre de l'Union européenne
- GRH (gestion des ressources humaines)
- Politiques économiques et sociales
- Histoire de l'administration publique
- Méthodologie des concours

Rythme d'alternance

2 jours en formation
3 jours en entreprise

Lieu de formation

CFA SACEF
39-41 rue de la Chaussée d'Antin
75009 PARIS



Missions en entreprise

Elles peuvent être très variées en fonction des structures et services. À titre d'exemple :

- assistant chef de service ;
- gestion administrative, RH, comptable et budgétaire ;
- assistanat à des projets ;
- gestion de dossiers et de documents administratifs ;
- rédaction de guides et de procédures.

Métiers visés

La licence a pour objectif de permettre l'accès aux concours de la fonction publique de catégorie A et B. Le métier sera variable en fonction du service où la personne travaille :

- > dans la fonction publique d'État (secrétaire administratif, contrôleur des finances publiques, gardien de la paix, etc.) ;
- > dans la fonction publique territoriale (rédacteur, gardien de la paix, assistant gestion de projet, etc.) ;
- > dans la fonction publique hospitalière (secrétaire administratif, assistant de gestion, etc.).

Poursuite d'études

Le CFA SACEF permet une poursuite d'études au sein de son réseau d'écoles partenaires, par exemple :

- le master Administration et management publics ;
- les écoles de commerce (accessibles sur concours).

Plusieurs autres masters sont accessibles dans de nombreuses spécialités (économie, droit, gestion, sciences sociales, ressources humaines, commerce, enseignement).

Tableau des rémunérations

Ancienneté dans le contrat	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et +
1 ^{re} année	43 % du SMIC ou SMC	53 % du SMIC ou SMC	100 % du SMIC ou SMC

Les étapes du recrutement



Un conseiller professionnel vous est dédié pour vous accompagner à toutes les étapes du contrat (recrutement et suivi pendant la formation). Pour le contacter directement, rendez vous sur la fiche formation du site du CFA SACEF www.cfasacef.fr

Pour plus d'informations

AP@cfasacef.fr

Site : www.cfasacef.fr

Contactez le référent handicap :
handicap@cfasacef.fr

CFA
SACEF